



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Préfecture de la Vienne
Académie de Poitiers

Poitiers, le 15 février 2021

Par décret, les services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) sont créés le 1^{er} janvier 2021 et placés auprès des directeurs académiques des services de l'éducation nationale.

Sur la base des anciens pôles jeunesse, sports et vie associative des directions départementales de la cohésion sociale, les SDJES en reprennent les missions, qui sont notamment les suivantes :

- **Jeunesse** : accueils collectifs de mineurs (centres de loisirs et colonies de vacances), projets éducatifs territoriaux, déclarations, BAFA/BAFD, information jeunesse, mobilité des jeunes ;
- **Engagement et vie associative** : Service civique, Réserve civique, service national universel (SNU), greffe des associations (déclaration, modification), fonds pour le développement de la vie associative (FDVA), information et développement des associations, Fonjep, emplois associatifs ;
- **Sports** : réglementation, éducateurs sportifs, équipements sportifs, politique publiques du sport, emplois sportifs, sport pour tous, sport santé, sport de nature, baignade ;

Des missions transversales telles que les distinctions honorifiques ou la mission interministérielle de lutte contre les conduites addictives (Mildeca) sont également conduites.

Cette réforme permet d'une part, de développer une vision complète du temps de l'enfant en favorisant la continuité des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires et, d'autre part, de renforcer les politiques publiques sportives, associatives et d'engagement en faveur de l'enfant, du jeune et de l'adulte.

Les numéros de téléphone et adresses des agents du SDJES demeurent inchangés de ceux déjà connus pour le pôle jeunesse, sports et vie associative.

Téléphone : **05 49 44 83 50**

Courriel : ddcs-jsva@vienne.gouv.fr

Adresse postale :

SDJES

4 rue Micheline Ostermeyer

CS 10560

86021 POITIERS Cedex

* L'accueil physique du public se fait uniquement sur rendez-vous.

Contacts presse

Cabinet de la préfète

Bureau de la communication interministérielle

Mél nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr, 7, place Aristide Briand, 86000 Poitiers



Pôle communication – Cabinet de la rectrice- Yolande de Souza

05 16 52 63 52 / 06 61 57 68 64 communication@ac-poitiers.fr